

I. Des milieux riches et valorisés

Comment les milieux et les ressources sont-ils valorisés ?

→ Exemple : les montagnes françaises

A) Des milieux très variés et riches

Située en zone tempérée, la France métropolitaine bénéficie d'un climat modéré. Les températures moyennes annuelles oscillent entre 10°C (Strasbourg) et 15°C (Perpignan). Les précipitations importantes permettent l'agriculture. Presque tous les milieux tempérés y sont représentés. Ouverte sur l'Atlantique, la France des plaines et des plateaux présente un milieu océanique, qui devient semi-continental vers l'est. Au sud-est, le milieu montagnard est plus contraignant. Le milieu méditerranéen se déploie en Corse et au pied des Alpes et du Massif central, qui limitent son extension.

La France d'Outre-mer est quant à elle essentiellement tropicale et équatoriale (Guyane), conjuguant chaleur, humidité et forêt luxuriante. Sur les littoraux, **mangrove** ou récifs coralliens contribuent à une grande **biodiversité**.

B) Des milieux mis en valeur

La diversité des milieux, la fertilité des sols permettent une grande variété de productions agricoles : céréaliculture, élevage, cultures délicates (vergers, vignobles, produits tropicaux). Héritière d'une longue tradition, constamment modernisée, l'agriculture française figure aux premiers rangs européens et mondiaux.

Les contraintes des milieux sont globalement faibles. Les altitudes, assez basses (moyenne : 342m), le relief peu accidenté sur une grande partie du **territoire** métropolitain, sont propices à l'agriculture et à la circulation. Le développement du commerce a été précoce : la France est depuis le Moyen Âge un axe de circulation entre Europe méditerranéenne et Europe du Nord.

Littoraux et montagnes permettent des activités spécifiques, traditionnelles (pêche, commerce) ou récentes (tourisme). Grâce à l'Outre-mer, la France dispose du deuxième **domaine maritime** mondial. Des ports comme Marseille et Le Havre relient le pays au monde entier. Les montagnes sont d'importants « châteaux d'eau » et des destinations touristiques privilégiées.

C) Des milieux aménagés

Même anciennes, les activités se sont développées grâce à des aménagements qui ont modifié les milieux. Défrichements, ports de pêche, **polders** ou **marais salants** ont permis leur valorisation.

Plus récemment, des aménagements de grande ampleur ont permis d'intensifier la valorisation des milieux et l'exploitation de leurs ressources. La spécialisation des régions agricoles dans des productions adaptées au milieu a été rendue possible par le développement des réseaux de transport. La modernisation des réseaux de transport et des ports a permis l'intensification de la circulation. Les barrages hydroélectriques permettent le stockage de l'eau et la production d'hydroélectricité.

Littoraux et montagnes ont valorisé leurs atouts climatiques et paysagers, grâce à l'aménagement de stations touristiques.

Vocabulaire

Biodiversité (contraction de « biologique » et « diversité ») : diversité des êtres vivants et des écosystèmes.

Domaine maritime (ou ZEE, zone économique exclusive) : espace maritime bordant le littoral jusqu'à une distance de 200 milles nautiques (environ 370km) sur lequel s'exerce la souveraineté nationale.

Mangrove : forêt caractéristique des marais maritimes tropicaux.

Marais salants : ensemble de bassins peu profonds aménagés à proximité des côtes pour extraire le sel de l'eau de mer par évaporation.

Polder : terrain conquis sur la mer ou sur des zones humides.

Territoire : espace délimité par une frontière et contrôlé par une autorité, abritant une population particulière, voire une nation.

Zone tempérée : région du globe située entre les cercles polaires et les tropiques, caractérisée par des températures modérées, des précipitations suffisantes, réparties sur l'année, et des saisons thermiques (chaleur en été, froid en hiver).